— Le R. P. Hubert souligne que des méthodes de composition analogues se retrouvent dans la littérature médiévale.

— M. J. Marouzeau est frappé par la complexité de la méthode cicéronienne, qui apparaît comme caractéristique de la mentalité et de la technique antiques, par comparaison avec notre systématique moderne.

— M. Michel insiste à cet égard sur la dualité d'une culture où la rhétorique était inséparable de la philosophie.

— Après cette séance, la dernière de l'année scolaire, un dîner amical réunit à la maison des Journalistes quarante-deux convives dans l'atmosphère de cordialité qu'on veut bien apprécier comme la marque de notre Société.

A l'issue du repas, le président, M. P. Wuilleumier, évoquant l'éloge des festins entre *sodales* dans le *Cato Maior* de Cicéron, se plaît à souligner l'éminente dignité et la valeur évocatrice du beau mot *conuiuium*. Il salue cordialement les présents *convives*, félicite de leur réussite les organisateurs, nommément le très efficace couple Nougaret, adresse ses meilleurs vœux à l'Administrateur, dont le dévouement et l'entrain sont pour chacun un réconfort, et lève son verre à la prospérité de la Société, qui dans son âge mûr ne laisse pas périmer les belles qualités de la jeunesse.

— M. J. Marouzeau croit pouvoir saisir cette occasion d'inviter les présents à envisager un terme prochain : la date de 1963, qui marquera le quarantième anniversaire de notre Société. Il demande à chacun de réfléchir déjà aux dispositions qui pourraient être prises pour célébrer dignement cette notable échéance. Et il confesse qu'il envisage, en ce qui le concerne, de faire coïncider cette manifestation avec l'échéance d'une résolution qu'il fait prévoir par le démarquage d'une formule un peu solennelle : « Et nunc dimittitis seruom uestrum, Domini. »

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — Mme J. Assa, R. P. Blanco, M. R. Bloch, Mlle M. Bontemps, Mme H. Boyer, M. J.-P. Brisson, M. J.-P. Callu, Mme Collinet-Guérin, M. P. Courcelle, Mme S. Deléani, MM. J. Doignon, R. Dreyfus, Mlle J. Ernst, MM. P. Flobert, R. P. Folliet, J. Fontaine, Mlle H. Fugier, MM. R. Goujard, P. Grimal, C. Guiraud, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. Hoogma, P. Jal, S. Lancel, P. Langlois, G. Lenoir, J. Loicq, J. Marouzeau, Mlle Y. Mestivier,

Mmes H. Michel-Lévy, S. Nougaret, MM. L. Nougaret, J. Perret, Mlle A. Pétré, MM. H.-G. Pflaum, G. Picard, R. Poncelet, P. Pouthier, M. Ribaud, C. Samaran, G. Serbat, R. Sindou, R. Syme, R. P. Verheijen.

Informations.

M. P. Wuilleumier, président, en ouvrant la séance, a le plaisir de saluer la présence de Sir Ronald Syme, à qui la Société est heureuse de témoigner sa reconnaissance pour le zèle qu'il apporte à soutenir la cause des Associations d'études classiques dans les conseils de l'U. N. E. S. C. O.

— M. M. Durry rend compte des débats de l'Assemblée générale de la F. I. É. C. (Fédération internationale des Associations d'études classiques), qui s'est tenue cet été à Varsovie.

— M. J. Marouzeau évoque la mémoire de deux collègues éminents que nous avons perdus au cours de cette année : A. Grenier et N. I. Herescu. Un *In memoriam* leur sera consacré dans le volume en cours de la Revue.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. Heurgon propose une interprétation nouvelle d'un fragment du *De cultu suo* de Mécène (Sén., *ad Luc.*, 114, 5) : *Inremediabilis factio rimantur epulis lagonaque temptant domos et spe mortem exigunt.*

On croit en général qu'il s'agit de délateurs qui épient dans les festins et mettent à l'épreuve en le faisant boire leur amphitryon (*domos* = *dominos*), et de la sorte, à l'aide de (faux) espoirs, obtiennent leur mort : *perbreuiter*, écrit Lunderstedt (*Comm. Philol. Jen.*, IX, 1911, p. 82), *Maecenas paucis uerbis complexus est... et criminationem et accusationem et damnationem*), et Avallone (*Mecenate, I frammenti*, 1945, p. 36) admire que l'obscurité du trait *spe mortem exigunt* rende « l'atmosphère ambiguë, faite d'ombres épaisses, dans laquelle manœuvrent ces fourbes en dispensant espoirs et promesses ».

Il y a une solution plus simple, et plus intéressante, pour peu que l'on tienne compte de l'habitude qu'a Mécène de jouer sur les mots.

Il est vrai que, dans les *Phéniciennes* de Sénèque, 158, Œdipe, s'adressant à sa main (*dextra*), s'écrie : « Je ne t'assigne pas une place unique pour me frapper : *qua uoles mortem exige.* » Mais un des récents fascicules du *Thesaurus* (V, 2, fasc. X), à côté du sens *exigere* = *postulare, petere, flagitare*, ne manque pas de rappeler l'emploi courant de ce verbe comme synonyme d'*agere, degere, terere*, avec une cinquantaine d'exemples (col. 1465 sq.), où il régit un terme exprimant la durée : *aetatem, uitam, aeuom, annos, noctem, otium.* Le texte le plus voisin du

nôtre est cité par Nonius, p. 291, 17, qui, glosant *exigere significat agere*, invoque à l'appui un vers de Lucilius (811 M.) :

... cum cognoris, uitam sine cura exigas.

On en rapprochera Lucrèce, V, 1430 sq. :

Ergo hominum genus incassum frustraque laborat
Semper et in curis consumit inanibus aeuom,

où *consumit* est l'équivalent d'*exigit*.

Rien ne serait plus banal que de dire : *mortales spe uitam exigunt*. Le fin du fin consiste à remplacer *uitam* par son contraire *mortem*. De même que les vivants passent leur vie à espérer (ou à attendre), de même certains êtres passent leur mort à le faire : ce sont les défunts, les Mânes.

On sait que les morts sont voraces et toujours assoiffés. A Athènes, lors des Anthestéries, à Rome, lors des *Lemuria*, ils étaient invités à réintégrer leur demeure, puis, après avoir goûté aux offrandes alimentaires préparées pour eux, rituellement expulsés par le *pater familias*. M. Marcel Renard, dans une communication à la Société (*R. É. L.*, t. XXXIII, 1955, p. 67 sq. ; cf. *Homm. Niedermann*, 1957, p. 307 sq.), reprise et élargie dans W. Deonna et M. Renard, *Croyances et superstitions de table dans la Rome antique*, 1961, a étudié les mosaïques du genre de l'*asarôtos oikos*, qui représentent, jonchant le sol, des reliefs du repas destinés à fournir aux Mânes les mets dont ils étaient avides, cependant que des canthares où viennent boire de symboliques colombes servaient à les désaltérer. Car beaucoup étaient persuadés que les revenants hantaient en permanence les abords des maisons où ils cherchaient à s'introduire la nuit : c'est ce que veut dire *temptant domos*.

Ils cherchent à manger : *rimantur epulis*. L'expression, comme Avallone l'a remarqué, est empruntée à Virgile, *Én.*, VI, 599, à propos du vautour qui ronge le foie du Titan enchaîné : *rimaturque epulis*. Là, *epulis* est un datif, équivalent à *ad epulas*. Mécène en a fait, dans sa transposition, un ablatif qu'il coordonne avec *lagona* : « ils fouillent dans les victuailles et dans la bouteille ».

Il faut, en effet, construire : *rimantur epulis lagonaque, temptant domos et...* On n'attendra pas de Mécène un usage cicéronien des conjonctions copulatives.

Le sujet, *inremediabilis factio*, singulier collectif, mélange aussi, selon la tradition de la satire, le poétique au vulgaire ; *inremediabilis* rappelle les longs adjectifs en *-bilis* que Virgile affectionnait : *inexorabilis*, *ineluctabilis*, *inextricabilis*, *inremeabilis* ; Avallone pense même qu'il a été créé par Mécène sur le modèle d'*inremeabilis* ; *factio* est, au con-

traire, un mot de la langue politique (J. Hellegouarc'h, *R. É. L.*, t. XXXIII, 1955, p. 62 sq.), bien à sa place sous la plume du « ministre de l'intérieur » d'Auguste.

On proposera donc la traduction suivante : « L'irrémédiable faction est à l'affût des mets et de la bouteille, hante nos demeures et passe sa mort à espérer. »

— Sir Ronald Syme, qui assiste à la séance, fait remarquer qu'*inremediabilis* peut être pris dans un sens à la fois actif et passif, « implacable » et « dont le sort est sans remède ».

— M. Pierre Wuilleumier souligne l'intérêt des échos virgiliens dans le fragment de Mécène.

II. — M. P. Jal examine quelles furent les *conséquences des guerres civiles de Rome* et comment, en particulier, elles ont contribué à saper dans les esprits des contemporains les bases de la religion traditionnelle.

Les jugements portés du point de vue religieux par les Romains eux-mêmes sur les guerres civiles semblent être doubles et même, parfois, contradictoires :

1) D'une part, en effet, ils considèrent celles-ci comme un crime commis contre les dieux, parfois comme un châtiment dont ces derniers frappent l'humanité, voire même comme un moyen d'expiation offert aux hommes par les dieux. La guerre civile est envisagée comme le « bellum impium » par excellence, comme un « scelus », qui donne à la génération d'Horace un sentiment de culpabilité collective ; puis elle est impie non seulement parce qu'elle pousse des frères et des concitoyens à s'entre-tuer, mais parce qu'elle amène un des adversaires à marcher contre sa patrie, ses temples et ses dieux, contre la ville sainte qu'est Rome. Chacun des deux partis lance systématiquement contre son rival cette accusation d'impiété.

2) Mais, en même temps, le prolongement des luttes intestines à Rome semble provoquer chez certains esprits un sentiment d'irritation, voire d'indignation, contre les dieux. Ceux-ci, plus ou moins assimilés aux destins, sont alors jugés responsables des maux qui déchirent Rome. Ne restent-ils pas passifs devant les crimes commis? Ne paraissent-ils pas soutenir des criminels (Sulla Felix)? Il n'est pas jusqu'à l'utilisation et l'accaparement des dieux par les chefs de partis qui n'aboutissent à déconsidérer les divinités, qui semblent ainsi lutter contre des Romains, parfois même lutter entre elles. A la limite, certains héros des guerres civiles, Caton chez Plutarque, Caton et Pompée chez Lucain, font figure de « justes » révoltés contre l' « injustice divine ».

La gravité des excès commis pendant la guerre civile est, dans la

période considérée, une des raisons essentielles qui poussent l'homme à douter de la Providence et à attribuer la responsabilité de ces horreurs à un destin aveugle et au hasard ; il est également significatif de voir, au IVe et au Ve siècle de notre ère, Firmicus Maternus et saint Augustin mettre encore en avant les crimes de Sylla pour proclamer qu'on doit substituer au paganisme, l'un, l'astrologie, l'autre, le christianisme[1].

— M. M. Durry note qu'il ressort du dernier ouvrage de M. Carcopino que César avait bien senti quelle blessure les dieux romains avaient reçue au cours des guerres civiles. Après les Ides de Mars, le gouvernement doit d'ailleurs lutter contre l'invasion particulièrement intense des dieux orientaux, d'autant mieux accueillis par la foule qu'elle ne leur reprochait pas, comme à certaines divinités nationales, d'avoir « trahi » Rome.

— MM. Le Bonniec et Wuilleumier pensent que l'interprétation que M. Jal a donnée du vers 1, 128 de Lucain pourrait être un peu nuancée, compte tenu du contexte. M. Jal le reconnaît très volontiers.

— M. G.-Ch. Picard relève qu'après Actium Auguste semble avoir été « gêné » par le culte de Vénus, qui semble alors « dévalorisée » au profit d'Apollon. Le culte de Liber subit le même discrédit à cette date.

VIII.

SÉANCE DU SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — M. J. André, Mlles S. Bails, O. Barenne, MM. J. Beaujeu, R. Bloch, Mlle M. Bontemps, Mme H. Boyer, MM. A. Bruhl, R. Chevallier, J. Collart, A. Dain, J. Doignon, M. Durry, Mlle J. Ernst, MM. J. Flamant, R. France, P. Grimal, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, R. Hoogma, R. P. Hubert, P. Jal, P. Langlois, P. Laurens, H. Le Bonniec, J. Marouzeau, H.-I. Marrou, A. Michel, Mme H. Michel-Lévy, MM. J. Monfrin, J. Morel, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. H. Pflaum, R. Poncelet, R. P. de Ravinel, J. Reinach, W. Seston, H. Stern, R. P. Testard, A. Vernet, Mlle J. Vielliard, M. R. Villers.

Communication à l'ordre du jour.

M. Le Bonniec examine quelques passages litigieux du texte d'Ar-

1. Le texte développé de cette communication figurera dans le prochain volume de la *Revue des Études latines*.